

RAPPORT NARRATIF FINAL DU PROJET D'EDUCATION AUX RISQUES DES MINES, RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE, ENQUETES NON TECHNIQUES ET ASSISTANCE AUX VICTIMES DES MINES, RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE AINSI QUE LES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP DANS LA ZONE DE SANTE DE KIMBI-LULENGE EN TERRITOIRE DE FIZI

PROJET N°DRC-19/HCG10/ST1/PROT/NGO/12061.



Photo 001 : Session d'ERM_Village Lukenga/Fizi_Juin 2019

0. SIGLES ET ACCRONYMES

ADIC : Actions pour le Développement Intégral par la Conservation Communautaire

AGR : Activités Génératrices des Revenus

CCLAM : Centre Congolais de Lutte Anti Mines

CL_LAM : Comité Local de Lutte Anti Mine

DDC : Direction de Développement et de la Coopération Suisse

FHRDC : Fonds Humanitaires pour la République Démocratique du Congo

GTLAM : Groupe de Travail de Lutte Antimines

EOD : Explosive Ordonance Disposel

ERM : Education aux Risques des Mines

ER : Education aux Risques

LAM : Lutte Anti Mine

MONUSCO : Mission d'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo

ENT : Enquêtes Non Techniques

NTS : Non Technical Survey

NILAM : Normes Internationales de la Lutte Antimines

IMAS: International Mine Action Standards/Normes Internationales de L'action Contre les Mines

IMSMA : Information Management System for Mine Action/Système de Gestion de l'information pour l'action

POP : Procédures Opérationnelles Permanentes

SOP : Standard Operating Procedure

PSH : Personnes en Situation de Handicap

PDI : Personnes Déplacées Internes

OT : Ordre de Tâches

REG : Restes Explosifs de Guerre

ERW: Explosive Remnant of War / Restes Explosifs de Guerre

TDI : The Development Initiative

UNMAS : United Nations Mine Action Service/Service des Nations Unies pour la lutte anti mine

UXO : Unexploded Ordnance/Munition Non Explosé

AXO : Abandoned Explosive Ordnance/ Munition Explosive Abandonnée

VA : Assistance aux Victimes

ZD : Zone Dangereuse

ZDC : Zone Dangereuse Conformée

ZSD : Zone Soupçonnée Dangereuse

ZR : Zone à Risque

1. INTRODUCTION

Le territoire de Fizi a été depuis des longues années jusqu'à ce jour , le berceau des conflits armés à répétition entraînant des conséquences désastreuses à la vie des populations, entre autre la détérioration du contexte global de la protection donnant lieu à des déplacements massifs des populations locales; des incidents et accidents graves de protection; des pollutions des terres arables; la pollution des espaces communautaires; la dégradation du tissu économique des populations autochtones; les affrontements inter communautaires; les conflits inter ethniques; la circulation d'armes légères et Petit Calibres; la prolifération et création des groupes armés; la porosité des frontières; les conflits fonciers; les violations des droits à la propriété, à l'intégrité physique; les violences sexuelles ; les recrutements d'enfants dans les groupes armés; les assassinats; les problèmes d'accès aux soins de santé primaire ainsi que la mal nutrition dû aux conséquences de manque de la nourriture pour certaines familles en déplacement.

Dans cette optique, l'organisation ADIC avec l'appui financier du FHRDC est à pied d'œuvre pour contribuer à l'établissement de la protection et de la croissance socioéconomique des populations affectées par les conflits armés. ADIC, à travers ce projet « ***d'Education aux Risques de Mines et Restes Explosifs de Guerre, Enquête Non Technique et Assistance aux Victimes dans la zone de Santé de Kimbi-Lulenge en Territoire de Fizi, Province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo*** » a été disponible pour donner son apport et son expertise dans le cadre de protection en général des communautés affectées par les conflits armés et en particulier dans le domaine de la Lutte AntiMine dans les villages qui composent la zone de Santé de Kimbi-Lulenge établie dans les territoires de Fizi au Sud-Kivu et de Kabambare au Maniema.

La mise en œuvre de ce projet a porté sur les activités suivantes : **(1)** Education aux Risques des Mines et REG ; **(2)** Mener des enquêtes non techniques dans les villages et ; **(3)** Assistance aux victimes à travers l'identification des victimes de mines, REG et personnes vivant avec handicap ainsi que leur réinsertion socio-économique dans les volets petit commerce, petit élevage et l'appui scolaire.

Cette allocation a apporté des solutions convenables aux problèmes des populations retournées face aux engins explosifs dans leurs milieux de retour. Elle a permis la mise en place d'un cadre d'échange et de dialogue entre les autorités en charge de la sécurité avec les populations civiles sur les risques dus aux mines et Restes Explosif de Guerre(REG). A travers elle, les comités locaux de lutte AntiMines ont été créés, installés et accompagnés pour faciliter l'étroite collaboration entre communautés et leurs autorités sur les divers problèmes et surtout sur la problématique liée à la l'action contre les mines dans les villages concernés.

En vue de porter la réponse de protection adéquate et appropriée aux groupes de populations prioritairement ciblés par le Projet, deux équipes composées de 8 membres dont 4 animateurs / enquêteurs, 2 chefs d'équipes et 2 animateurs sociaux sélectionnés et formés, ont été tous déployées sur le terrain durant 11 mois pour mener les activités de sensibilisation sur les risques des Mines/REG ; mener les enquêtes non techniques pour vérifier les alertes, marquer et rapporter les zones dangereuses, et assister les victimes des mines/REG et PSH telle que ciblée par le projet sous la responsabilité et le contrôle du bureau des opérations d'ADIC.

L'action de ce projet a permis de réduire les risques dus aux restes explosifs de guerre et les mines et a occasionné la promotion d'un environnement protecteur aux populations retournées et hôtes, notamment les plus vulnérables, tout en leur garantissant une assistance humanitaire adéquate.

Ce rapport final présente les résultats globaux atteints au cours de l'exécution des activités prévues dans le projet qui se sont déroulées dans les localités de la zone de santé de Kimbi-Lulenge établie dans le territoire de Fizi au Sud-Kivu et celui de Kabambare au Maniema.

2. DONNÉES SUR LE PROJET

Organisation requérante :	Actions pour le Développement Intégral par la Conservation Communautaire, ADIC.
Titre du Projet :	Education aux risques des mines et restes explosifs de guerre, enquêtes non techniques et assistance aux victimes de mines, restes explosifs de guerre et personnes vivant avec handicap dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge, Territoire de Fizi en République Démocratique du Congo.
Site du Projet :	Les localités des secteurs de Ngandja et Lulenge en territoire de Fizi au Sud-Kivu et Babuyu en Territoire de Kabambare au Maniema
Domaine d'intervention	Protection : Lutte Anti-Mine.
Personne de contact	Christophe ASUKULU M'KULUKULU: +243(0) 812 351 034 ; 999 228 487; adicasbl1@gmail.com ; adic.asbl@ymail.com ; christophasukulu@gmail.com

3. DONNÉES CONTRACTUELLES DU PROJET:

Coût total alloué au projet	276999,46\$USD , financé à 100% par le Fonds Humanitaires de la République Démocratique du Congo (FHRDC).
Durée du projet	12 mois allant du 1er Mai 2019 au 30 Avril 2020
Rapports (opérationnel et financier) du projet	Les rapports narratifs et financiers ont été présentés et envoyés au FHRDC/OCHA pendant toute la durée du projet et les rapports techniques étaient partagés au Cluster Protection, CCLAM et UNMAS.

4. OBJECTIF DU PROJET

L'objectif général du projet est de contribuer à la réduction de risques d'accident dus aux Mines et Restes Explosifs de guerre dans la zone de retour en faveur des retournées et des populations hôtes affectées par les conflits armés dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge.

5. RESULTATS DU PROJET

N°	RESULTATS ATTENDUS	RESULTATS REALISES	%
01	220 sessions d'ERM seront animées dans l'aire de la zone de santé de Kimbi-Lulenge au cours de la période du projet ;	274 sessions d'ERM ont été animées dans les communautés et dans les écoles de la zone de santé de Kimbi-Lulenge	124,5
02	13114 personnes seront sensibilisées sur les risques des Mines/REG parmi lesquelles 4291 filles, 3577 garçons), 2885	15176 personnes ont été sensibilisées sur la problématique des risques des Mines/REG parmi lesquelles 3579	115,7

	femmes et 2361 hommes seront sensibilisées. Sur 13114 personnes bénéficiaires directs de la sensibilisation, 12500 personnes sont des populations retournées et 614 populations hôtes ;	femmes, soit 124% ; 3708 hommes, soit 157% ; 3893 filles, soit 90,7% et 3996 garçons, soit 111,7%. La population hôte est de 709, soit 115,5% et la Population retournée est de 14467, soit 115,7%. Ce qui fait le total de : 15176, soit 115,7% des résultats réalisés au projet.	
03	La formation de renforcement des capacités et l'accréditation des équipes d'animateurs	La formation de renforcement des capacités des équipes d'Animateurs/Enquêteurs a eu lieu à Bukavu pendant 14 jours au début du projet. A l'ouverture et à la clôture de la formation, les participants ont été soumis à un pré et post test pour évaluer leurs niveaux de connaissances sur la matière de l'action contre les mines. Un test d'évaluation pour l'Assurance Qualité a été organisé en leur faveur. L'accréditation des équipes a été assurée par les Inspecteurs envoyés par le Ministère de l'intérieur et Sécurité à travers le point focal de la Lutte Anti-Mine en RDC, le CCLAM ; qui n'ont pas caché leur satisfaction face aux performances réalisées par les équipes d'ADIC.	100
04	10 comités locaux de Lutte AntiMines composés de 100 personnes soit 10 membres par comité seront Créés, formés et accompagnés.	10 comités locaux de lutte Anti-Mine ont été créés, formés, installés et équipés dans les communautés de la zone de santé de Kimbi-Lulenge à savoir les secteurs de Ngandja et Lulenge en territoire de Fizi au Sud-Kivu, et celui de Babuyu en territoire de Kabambare au Maniema. Chaque comité est composé de 10 membres faisant un total de 100 personnes parmi eux 60 hommes et 40 femmes. Ils ont été formés sur les notions préliminaires de l'action contre les mines, enquêtes non techniques, sensibilisation aux risques, la remonté des informations liées aux alertes de la présence des Mines/REG, sur leur rôle dans les communautés et la pérennisation des activités du projet dans les villages même après la durée de celui-ci.	100
05	30 membres d'autorités politico-administratives locales seront formées sur la Lutte Anti-Mine dans les 3 secteurs qui composent la zone de santé de Kimbi-Lulenge ;	30 membres des autorités politico-administratives locales (dont 25 hommes et 5 femmes) de toutes tendances confondues des trois secteurs établis dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge, ont été formés et informés sur l'objectif du projet et leurs rôles dans l'exécution des activités du projet dans les secteurs de	100

		Ngandja, Lulenge en Territoire de Fizi au Sud-Kivu et Celui de Babuyu en Territoire de Kabambare au Maniema. Cette formation a permis aux autorités d'intégrer les actions de lutte antimines dans leurs réunions de routine tenues souvent à l'intention des populations et lors des travaux communautaires.	
06	40 boites à suggestion seront fabriquées et un numéro vert Vodacom sera acheté et partagé aux bénéficiaires pour les mécanismes de collecte et de gestion de plaintes.	Pendant toutes les activités de sensibilisation, les réunions avec les autorités, les formations des comités, les séances d'ERM, les formations des bénéficiaires en AGR tous bénéficiaient également de la sensibilisation sur l'utilité et l'utilisation des boites à suggestion installées dans leurs milieux et sur le numéro vert d'ADIC partagé (+243 818 730 236). Pour ce faire, 40 boites à suggestion ont été fabriquées et installées dans les grandes agglomérations de la zone d'intervention. Les opinions et plaintes sont émues par la population locale et sont recueillies chaque mois par l'équipe chargée du suivi du déroulement des activités du projet pour remonter à la base des données de gestion des plaintes de la Coordination de l'ONG ADIC. Des feed-back sont par la suite envoyés à la communauté concernée pour leur prise de connaissance de la réponse appropriée à leurs plaintes.	100
07	90 zones dangereuses seront confirmées, enquêtées, marquées et rapportées dans l'aire d'intervention.	Au cours de l'exécution des activités d'enquêtes non techniques (ENT) du projet, 122 Zones dangereuses ont été enquêtées, marquées et rapportées. 1375 m ² soit 55 ZD sur 122 ZD ont été nettoyées en raison de 70 engins explosifs et 62 cartouches de petit calibre détruits par l'équipe EOD de TDI sous la supervision de l'UNMAS et CCLAM dans les localités de Lubondja, Lukinga, Lulimba, Katemo et Misisi; 67 Zones dangereuses restent à nettoyer dans les localités de Kipupu, Lwiko, Penemende, Maindombe, Kilembwe, Katupu, Mukolochi, Mabunga, Takalama, Mangwasa, Salamabila, Gwado, Namukala, Lulimba, Lubondja; 11 Zones dangereuses ont été annulées lors des opérations des enquêtes techniques par TDI et par l'équipe de coordination d'ADIC pendant les missions de suivi et évaluation sur terrain.	135,5

08	80 personnes victimes des mines/REG et personnes vivant avec handicap seront assistées socio économiquement en AGR et en appui scolaire.	80 personnes victimes des Mines/REG et PSH ont bénéficié de l'assistance socioéconomique réparties de la manière suivante: (1) 45 d'elles dont 27 Hommes, 14 Femmes, 1 Garçon et 3 Filles ont bénéficié du petit commerce ; (2) 15 personnes dont 10 Hommes, 4 Femmes et 1 Garçon ont eu l'élevage du petit bétail (Chèvres); (3) et 20 enfants à l'âge scolaire dont 7 Garçons et 13 Filles ont eu l'appui scolaire.	100
09	15000 dépliants seront produits, multipliés et distribués aux bénéficiaires.	15912 dépliants ont été produits et distribués aux bénéficiaires pendant le déroulement des activités des formations, éducation aux risques et enquêtes non techniques dans les villages.	106
10	6000 livrets pour enfants seront produits et distribués aux enfants dans les écoles.	6280 livrets pour enfants ont été produits et distribués aux enfants et aux enseignants dans leurs écoles respectives et aux participants aux sessions ERM dans la communauté.	104,6
11	12 Affiches seront produites et affichées dans les lieux publics dans les grandes agglomérations des secteurs de Ngandja, Lulenge et Babuyu.	12 Affiches ont été produites et affichées dans les lieux publics dans les grandes agglomérations des secteurs de Ngandja, Lulenge et Babuyu portant les messages d'éducation aux risques de mines et REG.	100
12	Des émissions radio et Spots publicitaires seront produits pour la sensibilisation aux risques des Mines/REG.	Au total 10 émissions (radio et 5 spots) ont été produites, diffusées et rediffusées pendant 10 mois dans 2 chaînes de radios locales dont la RTNC Fizi étant la radio officielle ayant son siège à Fizi-centre et la Radio EBALA, une radio communautaire émettant dans la cité de Misisi/Fizi située à 12km de Lulimba centre. La diffusion et rediffusion des émissions et spots à la RTNC passent chaque mercredi et samedi de 19h00 à 19h30 pour les émissions radio et chaque début des journaux locaux pour les spots. A la radio EBALA de Misisi, la diffusion et rediffusion des émissions et spot passent chaque Lundi et jeudi de 20h00 à 20h30 et les spots par jour à chaque début et fin du journal.	125

6. RESUME DES ACTIVITES

Activités prévues	Activités réalisées	Observations
<p>6.1. Renforcement des capacités des animateurs du projet</p>	<p>Pendant 14 jours, 17 membres du personnel du projet dont 11 de terrain et 6 de bureau ont été capacités sur les termes, les normes et directives techniques de la Lutte AntiMines dans l'objectif de réaliser avec performance les activités de ce projet. Pendant le déroulement de la formation, les agents de terrain ont été renforcés en différentes thématiques sur la Lutte AntiMines dont (1) l'historique de la Lutte AntiMines au niveau mondial et en République Démocratique du Congo ; (2) les généralités sur les Mines et les Restes Explosifs de Guerre ; l'Identification des Restes Explosifs de Guerre et les Mines ; les lieux susceptibles d'être minés ou affectés par les REG ; les Indices de présence de mines ou REG ; les notions sur les marquages Officiels et de Circonstance et/ou local d'une Zone Dangereuse ; les différents comportements à adopter pour éviter les accidents par mines ou REG ; les Causes et conséquences des accidents des mines et des REG et leurs impacts sur les enfants et les communautés et enfin, les membres des équipes ont été capacités sur les techniques de Secours d'urgence en cas d'accident. Cette partie de la formation a été suivie par les exercices d'application et d'évaluation des connaissances. (3) La dernière étape de la formation aux agents de terrain était de mener une étude de la cartographie, les enquêtes non techniques, le marquage basé sur les notions de Boussole et GPS. (4) Les travaux pratiques sur les notions apprises ont été organisés. Le renforcement des capacités a été clôturé par l'accréditation des équipes terrain par les Inspecteurs envoyés par le Ministère de l'intérieur et Sécurité à travers le point focal de la Lutte Anti-Mine en RDC, le CCLAM.</p> <p>Après la formation, les agents ci-après ont été retenus et repartis selon les responsabilités pour l'exécution des activités de ce projet, il s'agit de :</p> <p>A. AGENTS DU TERRAIN :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les chefs d'équipes : ✓ Mr Sosthène WILUNGULA MUTIKI, ✓ Mr Destin MUZUSANGABO NALANDA 	<p>Cette formation s'appuie sur le prérequis, elle a un caractère pratique et participatif. Les cours sont présentés en Power Point suivis de discussions. Et 21 cours/modules de formations ont été parcourus lors de la formation pendant 14 Jours. Théories, pratiques et fixation en se basant au recyclage des agents.</p>

➤ **Les animateurs / enquêteurs :**

- ✓ Mlle Cécile MAWAZO,
- ✓ Mr WELONGO LOBA Darius,
- ✓ Mr Jean Claude KAMUNDALA MUGANZA,
- ✓ Mr Jean Pierre MACINDA ALAKA

➤ **Animateurs/Assistants sociaux :**

- ✓ Mr Freddy BAHATI MUHINDO
- ✓ Mr MIELO MWENYE MALI Marius

B. PERSONNEL DU BUREAU :

- ✓ Mr Christophe ASUKULU : Coordinateur et Chef de projet ;
- ✓ Mr Marcella SONGA MANENO : Chef des Operations et Chargé d'Assurance Qualité ;
- ✓ Mr Henry BUBAKA CIZA : Chargé de Suivi et Evaluation ;
- ✓ Mr Christian ICUKWE WILONDJA : Chargé de l'Administration et Finance ;
- ✓ Mlle Huguette ISENGE MUKESO : Chargée de la caisse ;
- ✓ Mr Jules ZUZE MULUNGU : Chargé de la logistique ;
- ✓ Les sentinelles.

Affectation des équipes :

Les deux équipes ont été affectées sur deux axes de la manière suivante :

- ✓ **L'équipe ADIC 2** sur l'axe Kilembwe – MayiMoto-Mukolochi – Katupu – Maindombe – Penemende-Kabeya- Lwiko-Kipupu (secteurs de Lulenge en territoire de Fizi au Sud-Kivu et au secteur de Babuyu, territoire de Kabambare au Maniema) ;
- ✓ **L'équipe ADIC 3** a été affectée sur l'axe Lubondja-Lukinga-Lulimba-Misisi- Nyange- Lukolo, Kalonda Kibuyu- Kasanga – Mahembe- Gwado- Namukala (secteurs de Ngandja en territoire de Fizi au Sud-Kivu et en secteur de Babuyu, territoire de Kabambare au Maniema).

Ces 2 équipes avaient pour rôles (1) d'organiser les sessions de sensibilisation d'ERM dans les écoles et communautés ; (2) Former les comités locaux de LAM afin de pérenniser les messages ERM dans les communautés même après la durée du projet. , (3) Organiser les réunions avec les autorités locales ; (4) Mener les enquêtes non techniques dans les communautés ; (5) Identifier, enquêter, marquer et rapporter les zones dangereuses soupçonnées /confirmées dans la zone d'intervention ; (6) Identifier, sélectionner et former les bénéficiaires d'assistance (victimes de mines/REG et PSH) et assurer leur accompagnement.



Photo 002 : Formation des agents du projet : animateurs de terrain et le personnel d'appui _Salle CAPSA à Bukavu

<p>6.2. Lancement des activités du projet</p>	<p>La cérémonie du lancement des activités de ce projet a eu lieu dans les enceintes du bureau administratif du territoire de Fizi en présence des différentes personnalités du territoire entre autre : le représentant de l'administrateur du Territoire, le responsable de l'EPST Sud-Kivu 2, le Commandant FARDC Secteur opérationnel Sud, le Commissaire de la Police Nationale Congolaise, les Chefs des Secteurs de Ngandja et de Lulenge, le représentant de la société civile et bien d'autres invités. Au cours de cette cérémonie, les autorités politico administratives et sécuritaires locales ont promis d'apporter leur soutien à l'ONG ADIC pour l'aboutissement heureux des activités et ont recommandé d'étendre les actions de la lutte antimines dans les autres localités établies en dehors des limites de la zone de santé de Kimbi-Lulenge.</p>  <p><i>Photo 003 : Quelques grandes personnalités du Territoire de Fizi lors du lancement du projet</i></p>	
<p>6.3. Production des outils du projet : affiches, livrets pour enfants et dépliants</p>	<p>Pour permettre la bonne compréhension et l'application des messages ERM, ADIC a mis à la disposition de la population ciblée les outils ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 12 grandes affiches portant différentes photos d'engins, des personnes accidentées par mines et REG 	

<p>portant les messages ERM, panneaux de signalisation.</p>	<p>y compris des messages sur le comportement adéquat étaient placées dans les communautés et écoles ciblées ainsi qu'au niveau des bureaux des secteurs, des groupements et places stratégiques dans les grandes agglomérations dans le souci de propager le message sur l'Education aux risques dans la zone ciblée par le projet ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 6280 Livrets pour enfant produits ont été distribués aux enfants et participants aux sessions ERM ; ✓ 15912 dépliant produits ont été distribués aux participants dans toutes les activités du projet (réunions, formations et pendant les sessions d'ERM dans les communautés et dans les écoles), ✓ 130 panneaux de signalisation des zones à risque ont été placés. 	
<p>6.4. Mécanismes de collecte et de gestion des plaintes</p>	<p>Pendant les séances d'ERM, les membres des communautés bénéficiaient aussi de la sensibilisation sur l'utilité et l'utilisation des boites à suggestion installées dans le milieu et sur le numéro vert d'ADIC (+243 818 730 236) qui leur avait été partagé. Pour ce faire, 40 boites à suggestion ont été fabriquées et sont toutes installées dans la zone d'intervention. Une base des données de gestion des plaintes et de feedbacks est bien détaillée dans le fichier en annexe.</p> <div data-bbox="869 742 1406 1264" data-label="Image"> </div>	

Photo 004 : une boite à suggestion installée à Nyange.

	<p>Tableau synthétique de Gestion des plaintes</p>  <p>BASE DES DONNEES GESTION DES PLAINT</p>	
<p>6.5. Organisation des activités d'Education aux Risques de Mines et Restes Explosifs de Guerre</p>	<p>1. Réunion avec les autorités locales</p> <p>Les autorités politico-administratives locales (dont 25 hommes et 5 femmes) de toutes tendances confondues des trois secteurs, établis dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge ont été formés et informés sur les objectifs et l'esprit du projet dans les secteurs de Ngandja, Lulenge en Territoire de Fizi au Sud-Kivu et Celui de Babuyu en Territoire de Kabambare au Maniema. Durant toute la période du projet, elles ont accompagné l'organisation ADIC dans les démarches qui tendent à éliminer les résidus de la guerre qui déciment les milliers de personnes dans la période poste conflit. Au cours de toutes les réunions, elles sollicitaient en termes de recommandation le financement des pareils projets dans tous les secteurs de Fizi et Kabambare ayant servi comme les principaux foyers des conflits armés qui finissent par embraser tout le Pays. En dépit de notre souhait de voir les femmes être utilement représentées, ces dernières ont faiblement participé (à 3%) dans des réunions.</p>	<p>30 autorités représentant les secteurs de Ngandja, Lulenge et Babuyu ont participé à ces assises avec une faible représentation des femmes : 3%</p> <p>A ce constant nous avons recommandé aux autorités d'associer les femmes dans la prise des décisions et dans la gestion de la chose publique au niveau de la base.</p>



Photo 005 : Réunion avec les autorités du secteur de Ngandja à Lubondja/Fizi

Au cours de ces trois réunions tenues dans les différents chefs-lieux des secteurs à savoir Lubondja, Kabeya et Kilembwe, ont connu la participation : les chefs de secteurs ou leurs représentants, les représentants des services de l'Etat entre autres : les FARDC, la Police Nationale Congolaise, l'ANR, la Société Civile locale, les autorités coutumières et les notables.

Les localités affectées par les restes explosifs de guerres établies dans les 3 secteurs de Ngandja, Lulenge et Babuyu ont été visitées, enquêtées et documentées par les équipes du terrain. Parmi les trois secteurs ciblés par le projet, le secteur de Ngandja a été considéré le plus affecté par les restes explosifs de guerre avec 70% des zones dangereuses identifiées, enquêtées, marquées et rapportées aux partenaires techniques et à différent niveau.

2. Créer et former les comités locaux de lutte anti mine dans les écoles et au sein de la communauté

Au cours de cette activité, 10 comités locaux de lutte anti mine représentés par 100 membres soit 10 par comité ont été créés, formés, installés, appuyés et rendus opérationnels dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge respectivement dans les secteurs de Ngandja et Lulenge en territoire de Fizi, et de Babuyu dans le territoire de Kabambare.

Les 100 membres des comités formés ont été sélectionnés dans les écoles, les communautés, dans les associations de mamans et des jeunes dans différents villages. Parmi eux on a 60 % les hommes et 40 % les femmes.

Tableau synthétique des membres de comité formés

Membres Comités formés par secteur	Hommes	Femmes	Total
Ngandja	30	18	48
Babuyu	15	10	25
Lulenge	15	12	27
Total	60	40	100

Liste des comités créés et formés



ADIC-FHRDC-LISTE
DES COMITES CREEES

Les dix comités formés dans les trois secteurs sont composés de la manière suivante :

1. Les comités du secteur de Ngandja sont composés de 48 membres (chefs des villages, les femmes, les leaders communautaires, les enseignants, membres Croix-Rouge, Nyumba Kumi (Chef de Dix maisons), Relais communautaire, RECOPE et les jeunes) ;

10 Comités de Lutte AntiMines créés, formés et installés

2. Les comités du secteur de Babuyu sont composés de 25 membres (chefs des villages, les femmes leaders communautaires, les enseignants, FARDC, Notables et les jeunes) ;
3. Les comités du secteur de Lulenge sont composés de 27 membres (chefs des villages, les femmes leaders communautaires, les enseignants, membres croix rouge, Relais communautaire, journalistes et les jeunes) ;

Au cours de toute la période du projet, les membres de comités formés ont fait preuve de leur dynamisme dans l'exécution des activités :

- ✓ Ils ont assuré l'accompagnement des équipes d'ADIC dans les activités de routine ERM et NTS dans les villages ;
- ✓ La plupart des zones dangereuses enquêtées ont été découvertes par les membres de comités;



Photo 006 : Formation des membres de comité Local de Lutte antimines à Lukolo, Août 2019.

Ces comités ont été créés par les équipes d'ADIC en collaboration avec les autorités locales et les leaders communautaires sur base des informations de la cartographie communautaire des zones affectées par les

	<p>conflits armés dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge.</p> <p>Les comités locaux ont comme mission principale de pérenniser les messages d'ERM en faveur des populations locales (des retournés, des populations hôtes surtout les enfants et les femmes) et donner des alertes sur la présence des engins explosifs dans leurs communautés respectives.</p> <p>4. Production des émissions radios sur les messages ERM dans les chaînes des radios locales</p> <p>Au total 10 émissions radio et 5 spots publicitaires ont été produits dans 2 chaînes de radios locales dont la RTNC (la radio officielle) ayant son siège territorial à Fizi-centre et la radio EBALA (une radio communautaire) émettant depuis la cité de Misisi à 12km de Lulimba centre. La diffusion et rediffusion des émissions et spots à la RTNC se font chaque mercredi et samedi à partir de 19h00 jusqu'à 19h30 pour les émissions radio et chaque début des journaux locaux pour les spots. A la radio EBALA de Misisi en secteur de Ngandja, la diffusion et rediffusion des émissions et spot se font chaque Lundi et jeudi de 20h00 à 20h30 et les spots 4 fois par jour, soit à chaque début et à la fin des journaux.</p> <p>Les émissions et spots sur CD diffusés et rediffusés sur les chaînes locales consistent à sensibiliser les populations affectées par les conflits armés sur 9 messages d'ERM liés aux risques des accidents dus aux Mines et Restes explosifs de guerre pour un changement de comportement et l'adoption d'un comportement responsable des communautés retournées face à la présence des engins explosifs dans leurs milieux respectifs de retour.</p> <p>A part les 10 émissions contractées, les émissions sur circonstances, les communiqués par rapport à nos activités du projet, les interventions en directes des animateurs ADIC dans des journaux radiodiffusés dans des chaînes de radios locales à savoir la RTNC / Fizi et Radio Ebalala ont été diffusées.</p> <p>Sur les 10 émissions programmées, un accent particulier a été mis sur la diffusion thématique des émissions pendant les heures vespérales au bénéfice aussi des enfants étant les premières victimes des restes explosifs de guerre suite à leur curiosité, ignorance, inconscience, témérité, imprudence. A travers cette activité, ADIC a reçu plusieurs alertes sur la présence des zones à risques dans les secteurs de Ngandja et Babuyu.</p>	<p>Les émissions radio ont permis aux populations de rapporter un grand nombre d'alertes aux membres de comités et même les alertes en dehors de limite de la zone du projet.</p>
--	--	---

5. Organisations des sessions d'Education aux risques dans les écoles et dans les communautés :

Au cours de l'exécution du projet, les activités d'Education aux Risques de Mines et Restes Explosifs de Guerre ont été menées en faveur des populations retournées et hôtes dans les trois secteurs de la zone de santé de Kimbi-Lulenge à savoir Ngandja, Babuyu et Lulenge pour réduire les risques d'accidents et adopter un comportement positif face aux engins explosifs.

Les résultats suivants ont été obtenus au cours des sessions ERM :

- **274 sessions** ERM organisées et animées dans les écoles et communautés dans la zone ciblée par le projet au profit de **15176** populations retournées et hôtes réparties comme suit :
- ✓ Populations retournées : **14467 personnes** sur **12500** prévues dans le projet dont 3510 hommes/2250, 3400 femmes/2750, 3808 garçons/3375 et 3749 filles/4125 ;
- ✓ Populations hôtes : **709 personnes** sur **614 prévues** dans le projet dont **198 hommes/111, 179 femmes/135, 188 garçons/202 et 144 filles/166.**
- **15176 personnes** sensibilisées au cours de toute la durée du projet sont désagrégées en âge et sexe de la manière suivante :
- ✓ **3708** hommes sur **2361** personnes prévues ;
- ✓ **3579** femmes sur **2885** personnes prévues ;
- ✓ **7889** enfants sur **7868 prévus** parmi eux **3893** filles et **3996** garçons).

Au cours de ces différentes activités d'ERM (ERM dans les écoles et communautés, ERM additionnelles, Réunions avec les autorités, les liaisons communautaires, ...) dans la zone d'intervention, les outils suivants ont été distribués aux participants :

L'aspect genre a été pris en compte dans l'exécution de ce projet.

- ✓ **15912** dépliants portant les messages d'ERM,
- ✓ **6280** livrets pour enfant ont été distribués dans les écoles et aux autres participants pendant les activités de sensibilisation,
- ✓ **12 grandes affiches / 6 affiches prévues** portant les photos des engins explosifs et les messages d'ERM ont été placées dans les grandes agglomérations à la portée du public.



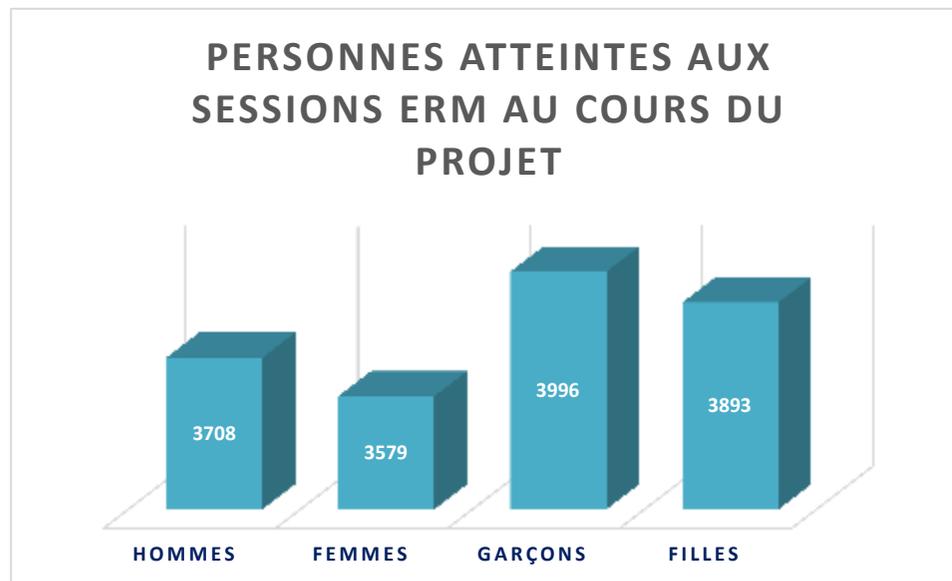
Photo 007 : Session d'ERM animée à l'EP Lubondja Octobre 2019.

Tableau synthétique des résultats de population sensibilisée par sexe et âge

GRUPE CIBLE ATTEINT PAR LES MESSAGES ERM

BENEFICIAIRES	EFFECTIFS ATTEINTS	EFFECTIFS PREVUS	POURCENTAGE ATTEINT
<i>Hommes</i>	3708	2361	157
<i>Femmes</i>	3579	2885	124
<i>Garçons</i>	3996	3577	111,7
<i>Filles</i>	3893	4291	90,7
TOTAL	15176	13114	100

Graphique de résultat ERM par sexe et par âge :



Pendant les activités ERM, les nombres de sessions et des bénéficiaires ont été augmentés suite aux mouvements des populations dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge liés aux affrontements entre les groupes armés locaux et les FARDC dans les zones de santé voisines : Minembwe, Itombwe, Haut Plateau ainsi que la zone de santé de Salamabila et Kabambare.

Rapport général des activités ERM réalisées dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge de Juin 2019 à Mars 2020

Provinces	Territoires	Zone de Santé	Mois & Année	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Sud-Kivu	Fizi	Kimbi-Lulenge	juin-19	515	521	700	582	2318
Sud-Kivu	Fizi	Kimbi-Lulenge	juil-19	513	651	347	252	1763
Sud-Kivu et Maniema	Fizi&Kabambare	Kimbi-Lulenge	Aout 2019	393	258	138	113	902
Sud-Kivu et Maniema	Fizi&Kabambare	Kimbi-Lulenge	sept-19	149	156	94	88	487
Sud-Kivu et Maniema	Fizi&Kabambare	Kimbi-Lulenge	oct-19	569	506	522	565	2162
Sud-Kivu et Maniema	Fizi&Kabambare	Kimbi-Lulenge	nov-19	374	379	778	853	2384
Sud-Kivu et	Fizi&Kabambare	Kimbi-Lulenge	déc-19	385	330	236	207	1158

	Maniem a									
	Sud-Kivu	Fizi	Kimbi- Lulenge	janv- 20	60	51	263	285	659	
	Sud-Kivu et Maniem a	Fizi&Ka bamb	Kimbi- Lulenge	févr- 20	385	384	327	371	1467	
	Sud-Kivu et Maniem a	Fizi&Ka bambar e	Kimbi- Lulenge	mars- 20	365	343	591	577	1876	
	Total général				3708	3579	3996	3893	15176	
6.6. Enquêtes Non Techniques (ENT/NTS) des Zones Dangereuses :	<p>1. Enquêtes Non Techniques (ENT) :</p> <p>Les activités d'Enquêtes Non Techniques (ENT) ont données les résultats ci-après:</p> <p>❖ 122 zones dangereuses ont été découvertes, enquêtées, marquées et rapportées dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge sur 90 zones dangereuses prévues.</p> <p>Suite aux opérations des enquêtes non techniques effectuées dans la zone d'intervention du projet, les zones dangereuses bloquaient les espaces exploitables des populations selon les superficies polluées ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1500 m² de terres arables déclarées inexploitable aux activités agricoles ; ✓ 225 m² des routes déclarées inaccessibles ; ✓ 875 m² de pâturages déclarés inaccessibles aux éleveurs ; ✓ 450 m² des communautés déclarées inaccessible par la population locale. 									<p>L'enquête non technique peut notamment englober les actions suivantes :</p> <p>a) Clarifier la perception locale du danger représenté par les zones concernées ou certaines parties des zones concernées ;</p> <p>b) Identifier les zones nécessitant une étude plus poussée ;</p> <p>c) Définir les priorités pour les tâches qui nécessiteront un plus</p>



Photo 008 : une zone dangereuse marquée à Lukinga, Novembre 2019

S 04 34 31.9

E028 46 50.8

grand soutien en matière d'action contre les mines

d) Marquer les zones afin de préciser les besoins en matière d'enlèvement de mines/REG, y compris de sous-munitions non explosées, ou de dépollution complète ;

e) Ecarter les soupçons pesant sur certaines parties des zones ;

f) S'il existe une ZSD, l'enquête non technique peut permettre d'écarter le soupçon.

L'enquête non technique implique la collecte et l'analyse d'informations nouvelles et anciennes sur une ZSD. Cela a lieu au moyen d'investigations menées dans les zones dangereuses et de l'examen des données disponibles selon NILAM 08.20



Photo 009: Obus de Mortier 120mm enquêtés au village Katupu dans la forêt de Luho, Février 2020

E028 06 11.0 S03 54 58.1

2. Enquêtes Non Techniques (NTS) des communautés :

95 Enquêtes non techniques des villages ont été effectuées au cours des activités du projet dans 95 villages de secteurs de Lulenge, Babuyu et Ngandja dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge. Au cours de cette activité, plus de 234 alertes ont été annoncées dans la zone d'intervention. Des entretiens et interviews ont été organisés auprès des leaders communautaires, autorités locales, agents de la société

civile, des confessions religieuses et des populations locales dans l'objectif d'avoir les vraies historiques des conflits, les belligérants (parties prenantes aux conflits), le niveau de pollution, les catégories de munitions utilisées dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge. Cela a permis de savoir le niveau de contamination de chaque village visité dans les différents axes.

3. Enquêtes des accidents liés aux REG et Mines.

Au cours de ce projet, 2 cas d'accident dû aux REG avec 3 victimes ont été enregistrés dont un cas à Makola en secteur de Lulenge dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge, et un autre cas à Burembo en secteur de Ngandja dans la zone de santé de Fizi. L'accident survenu à Burembo avait comme bilan 2 victimes dont l'une a succombé sur place et l'autre a été assistée par le CICR au niveau de l'hôpital général de référence de Fizi au mois d'octobre 2019.

En se référant aux statistiques de la base de données de l'année 2016 à 2018 dans le territoire de Fizi où 12 victimes avaient été enregistrées et documentées dans les fiches techniques et formats IMSMA.

4. Enquêtes Techniques(Dépollution)/Neutralisation et Destruction des Explosifs (NEDEX)

A la 1ère opération des enquêtes techniques des zones dangereuses et de destruction des engins explosifs dans les aires des centres de santé de Lulimba, Misisi et Lubondja précisément dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge par l'équipe EOD de TDI/UNMAS au cours du mois de février et Mars 2020, **70** engins explosifs trouvant dans **55 zones** dangereuses et **62 cartouches** de petits calibres ont été détruits.

Suite aux opérations de neutralisation et destruction des engins explosifs, **1375 m²** ont été déclarés sans risque pour les activités agricoles et aux creuseurs; des routes accessibles ; de pâturages accessibles aux éleveurs et des communautés (écoles, Centres de Santé et habitations) déclarées accessibles par leurs propriétaires.

Au total **8428 cultivateurs et Orpailleurs** de populations des aires de centres de santé de Lubondja, de Misisi et de Lulimba ventilées par sexe : **4803** femmes et **3625** hommes ont eu accès à la terre sans risque suite aux opérations EOD exécutées par TDI sous la supervision de l'UNMAS et CCLAM avec l'accompagnement des membres des CL-LAM.



Photo 010 : Destruction des engins explosifs par Equipe TDI à Lulimba, Février 2020

5. Alertes.

234 alertes sur la présence des restes explosifs de guerre ont été signalées et enregistrées au cours de la période des activités de ce projet dans les villages post conflits armés de la zone de santé de Kimbi-Lulenge dont **122** confirmées zones dangereuses ; **11** annulées et **101** non visitées suite au temps insuffisant.



Photo 011 : Alerte ZSD signalée par la population locale dans un Champ de manioc à Misisi

	<p>La plupart de ces alertes ont été vérifiées et enquêtées par les animateurs-enquêteurs. Les alertes sur la violence sexuelle, la protection de l'enfance, la transhumance pastorale, conséquences sur l'eau hygiène et assainissement, abris et conflit de terre (Logement Terre et Propriété) ont été transférées au Cluster Protection pour les orienter dans les clusters et sous cluster concernés.</p> <p>Les alertes non vérifiées et non enquêtées sont restées en souffrance à cause du temps court prévu au projet, l'impraticabilité des certains axes routiers des secteurs de Ngandja, Lulenge et Babuyu ainsi que l'insécurité causée par les groupes armés actifs dans certains axes de la zone d'intervention. Ces alertes ont été envoyées par les populations et reçues au bureau des opérations grâce à la mise en place du Numéro vert accessible à tous et le dynamisme ainsi que l'implication des membres des CL-LAM.</p>	
<p>6.7. Assistance aux victimes de Mines, REG et PSH</p>	<p>1. Identification des bénéficiaires :</p> <p>Au cours de l'identification des victimes des mines/REG et PSH, les enquêteurs ont enregistré dans les villages de la zone cible 240 personnes blessées par mines/REG et PSH en besoins d'assistance humanitaire en plusieurs niveaux des cas. Ce nombre exorbitant fait suite à l'ignorance du danger des mines/REG par la population locale et des affrontements entre les groupes armés et les FARDC. Néanmoins, à travers les messages de sensibilisation visant à réduire les risques, dispensés par ADIC, l'adoption des comportements responsables par les communautés locales est en cours de progression.</p> <p>2. Sélection des bénéficiaires en AGR et appui scolaire :</p> <p>Au cours de cette activité, 80 victimes de mines, restes explosifs de guerre et personnes en situation d'handicap ont été sélectionnées dans les secteurs de Ngandja, Lulenge et Babuyu pour bénéficier l'assistance socio-économique suivant les critères ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etre victimes ou PSH vulnérables et être capable d'exercer une activité quelconque ; • Etre résident d'un village de la zone de santé de Kimbi-Lulenge ; • Etre capable de suivre avec assiduité la formation sur les AGR. <p>3. Formation des bénéficiaires :</p>	

En dépit du nombre exorbitant des personnes en besoin identifiées, il a fallu se conformer à l'esprit du projet, c'est ainsi que 80 personnes uniquement ont été sélectionnées pour bénéficier de l'assistance Socio économique. Parmi lesquelles 20 enfants à l'âge scolaire pour bénéficier de l'appui scolaire et 60 personnes adultes pour bénéficier de l'assistance en Activités Génératrices des Revenus. Ceci étant, 60 victimes des mines et restes explosifs de guerre et personnes en situation de handicap sélectionnées suivant les critères de vulnérabilité, ont suivi simultanément pendant huit jours, des formations sur la gestion et le suivi des AGR et l'élevage des caprins/chèvres dans les sites de LULIMBA en Secteur de Ngandja Territoire de Fizi et de LWIKO, Secteur des Babuyu, Territoire de Kabambare. Ces formations avaient été animées par deux assistants sociaux formés à cette fin pour les AGR et par un consultant vétérinaire expérimenté pour l'élevage des chèvres dans les deux sites précités.



Photo 012 : Formation des Bénéficiaires à Lwiko

4. Distribution des kits aux bénéficiaires :

Chaque bénéficiaire sélectionné et formé, hors mis les enfants à l'âge scolaire, a reçu les kits appropriés de réinsertion conformément aux prévisions, composés de :

- ✚ **Pour les bénéficiaires du petit commerce**, chacun a reçu 1 sac de 25kg de sel, 1 sac de 25 kg de farine de fromat , 1 sac de 25kg de sucre, 1carton de savon de lessive, 1 bidon d'huile végétale de 20 litres, des condiments pour confectionner les beignets, 1 kiosque construit en dur, 1 sac de 25kg de riz et 1 sac de 25kg de haricot.
- ✚ **Pour les bénéficiaires de l'élevage du petit bétail**, chacun a eu 2 chèvres, 1 bouc, 1 hangar construit en dur et 1 lot de produits vétérinaires pour assurer les premiers soins en cas de maladies des bêtes.
- ✚ **Les bénéficiaires de l'assistance scolaire**, chaque écolier et/ou élève a reçu 1 sac (cartable), 2 paires de souliers, 2 tenues uniformes de couleur bleue-blanc, 1 sixaine de cahiers brouillons, 1 sixaine de cahiers demi-brouillons, 6 stylos, 3 crayon, 1 latte et frais de soins médicaux ainsi que les frais d'achat de lessive qui ont été donnés aux parents pour la bonne gestion. Toutefois, le paiement des frais scolaires a été effectué pour ceux qui étudient pour les écoles non mécanisées et pour d'autres qui étudient dans les écoles mécanisées mais dont certains enseignants ne sont pas payés par le gouvernement congolais.



Photo 013 : Distribution du kit AGR au Bénéficiaire à Lukolo

5. Suivi de l'élevage, du petit commerce et de l'appui scolaire :

Suivi des bénéficiaires de la réinsertion socio économique a été régulier et se poursuivra même après la durée du projet pour la prise de connaissances sur l'évolution et d'éventuels problèmes qui freinent le progrès des activités des bénéficiaires de la réinsertion afin d'étudier les mesures de réajustement des écarts mais aussi avoir une idée sur les mesures de mitigation et atténuation des risques.



Photo 014 : Bénéficiaire de Caprins au village Kasanga-Décembre 2019

Base des données de Suivi des Bénéficiaires :



BASE DES DONNEES
DE SUIVI DES BENEF.

6.8. Suivi et Evaluation des activités sur terrain

Les missions de suivi et évaluation des activités étaient permanentes au fur et à mesure que le projet avançait. L'évaluation était menée chaque trimestre par l'équipe de Suivi & évaluation et par la Coordination dans le but de s'imprégner de l'état d'avancement du projet. L'objectif était d'étudier l'impact, dégager les difficultés et risques, collecter les plaintes, améliorer l'efficacité par la comparaison des réalisations aux prévisions et proposer à la hiérarchie des mesures d'atténuation et du réajustement des écarts au moyen des rapports de mission.



Photo 015 : Réunion avec les membres de CL-LAM de Lulimba Février 2020



Photo 016 : Suivi des activités : Embourbement du véhicule au niveau de Lukolo/Babuyu, Décembre 2019

7. QUELQUES SUCCES DU PROJET

- Les accidents dus aux mines et aux restes explosifs de guerre sont réduits dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge en territoire de Fizi;
- Certains engins explosifs découverts, enquêtés et marqués sont démolis, et les espaces communautaires sont libérés pour exploitation ;
- Les alertes sont signalées à travers les radios partenaires et les comités locaux de lutte anti mine ;
- Les informations sur le projet sont partagées au bailleur, aux partenaires techniques et aux partenaires locaux à différents niveaux ;
- Quelques victimes des mines/REG et PSH des territoires de Fizi et de Kabambare sont assistées sur le plan Socioéconomique et renforcées.

8. DES LEÇONS APPRISES.

La mise en œuvre de ce projet dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge a été d'une importance capitale et a débouché à des opportunités en termes de leçons tirées au cours des activités menées :

- Dans l'objectif de limiter la manipulation des explosifs, nous avons appris que les sensibilisations aux REG sont nécessaires et nécessitent d'être intensifiées dans les zones non sensibilisées afin de mettre la population à l'abri du danger et contribuer directement à la prévention des accidents y relatif ;
- La prise en compte du genre dans les équipes est très importante pour l'intégration dans l'environnement mixte; cela facilite les échanges avec les bénéficiaires de sexe différent et l'équilibre au sein de l'équipe ;
- La meilleure sélection de personnes formées comme membres de CL-LAM dans divers axes suspectés pollués, permet de mettre en place un bon mécanisme d'échange (feedback) des soupçons et de la présence des engins explosifs et la continuité de la sensibilisation aux risques après la mise en œuvre du projet ;
- L'approche qui a été utilisée de créer et de former les comités locaux de Lutte Anti Mines dans les communautés et les écoles a été une réponse au sein de la population ; à travers ces derniers, plusieurs alertes sur la présence des Zones Dangereuses ont été enregistrées et documentées ;
- A travers l'enquête menée dans la zone d'intervention, cherchant à savoir le niveau de la compréhension du message de sensibilisation, il a été remarqué l'adoption de changement de comportement positif de la population face aux engins explosifs ;
- Les interventions ont contribué réellement à la réduction des risques d'accident dus aux mines et restes explosifs de guerre ; étant donné que la zone d'intervention était fortement polluée et tenant compte de la pertinence des activités du projet, les résultats obtenus ont été évalués à 115,7% ce qui a fait que les communautés locales ont exprimé le besoin de poursuivre les mêmes activités pour répondre aux nouvelles alertes ;
- Le suivi-évaluation interne et externe (assurance et contrôle qualité, visites de partenaires sur le terrain) nous a permis de corriger et de réorienter les quelques imperfections dans la mise en œuvre du projet. Un niveau d'évolution positif des performances des équipes a été constaté après les différentes missions.

9. DIFFICULTES RENCONTREES.

Au cours du déroulement de ce projet, les difficultés ci-après ont été constatées :

1. L'impraticabilité des axes routiers sur les tronçons Uvira-Baraka et Lulimba-Kilembwe surtout pendant la saison pluvieuse. Ces tronçons routiers sont en état de délabrement très avancé, aucun engin roulant n'est capable de franchir ces lieux sans peine. Les personnes à bord ont été chaque fois obligées de s'arrêter pour tracer au moyen des machettes, haches... des multiples déviations plus loin dans la forêt avec tous les risques possibles et/ou chercher des déviations dans les champs des populations locales avec obligation de payer une importante somme d'argent avant de passer ;
2. Non accès à certains axes très pollués par les restes explosifs de guerre suite à la présence des groupes armés et caractérisés par l'insécurité ;
3. Retard observé de la part de l'équipe EOD pour la destruction des engins explosifs découverts dans la zone d'intervention.

10. SOLUTIONS AUX DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS

10.1. Solutions aux difficultés

Les solutions qui ont été apportées face aux difficultés rencontrées pendant l'exécution de ce projet sont les suivantes :

- ADIC a mené le plaidoyer auprès de l'UNMAS pour la destruction des engins explosifs découverts dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge.
- En rapport avec les difficultés d'accès dans la zone suite au mauvais état de routes, ADIC s'efforçait de chercher des déviations dans la forêt ou négocier avec les communautés locales afin de passer. Et le rapport a été remonté au niveau du Cluster Protection.
- Pour ce qui concerne l'insécurité, il revient au gouvernement congolais et ses partenaires d'étudier les mécanismes de sensibilisation, désarmements, démobilisation ou traques des groupes armés à travers les opérations militaires pour permettre aux populations de bien exploiter les axes et permettre aux humanitaires d'apporter l'aide aux plus vulnérables dans les différents villages ayant les besoins.

10.2. Recommandations

Nos recommandations sont formulées à trois niveaux à savoir :

10.2.1. Au niveau de la population

- ❖ L'organisation ADIC recommande à la population de la zone d'intervention de s'approprier les acquis de ce projet pour leur bien-être ; mais aussi d'appliquer les bonnes méthodes et bons comportements à tenir et à éviter devant les engins explosifs et marquages des zones dangereuses.

- ❖ Aux CL-LAM de continuer d'utiliser les marquages circonstanciels en cas de la présence des engins explosifs et de remonter les alertes aux organisations de l'action contre les mines et aux autorités locales.

10.2.2. A l'organisation ADIC

- ❖ De poursuivre les activités humanitaires dans la zone après la durée prévue du projet financé par FHRDC ; il s'agira de répondre aux alertes des zones dangereuses qui seront signalées par la population locale et les comités locaux de lutte anti mines créés dans les villages.
- ❖ Identifier et assister les victimes en cas de besoin et dans la mesure du possible continuer à faire le plaidoyer auprès des différents partenaires techniques et financiers pour obtenir les financements futurs pour couvrir les différents gaps enregistrés dans le secteur de la protection et d'autres domaines.
- ❖ Selon différentes lettres, plaintes et recommandations sur le déroulement du projet que les partenaires locaux (autorités politico administratives locales, leaders du milieu et autres membres des communautés) adressées à l'ONG ADIC, de poursuivre les activités du projet dans la zone de santé de Kimbi Lulenge et étendre les mêmes activités sur toute l'étendue du territoire de Fizi où les mêmes besoins y sont ressentis;
- ❖ Intégrer l'aspect appui **psychologique** des victimes des mines/REG et personnes en situation d'handicap bénéficiaires de l'assistance socioéconomique dans les prochaines propositions des projets ;
- ❖ Mettre sur pied un mécanisme d'accompagnement durable de l'activité génératrice de revenu en faveur des membres de comités locaux de lutte AntiMines pour la pérennisation des actions du projet ;
- ❖ Intégrer l'aspect formations des formateurs des experts du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique dans les prochaines propositions de projets de lutte antimines.

10.2.3. Au niveau du gouvernement congolais tant national que provincial

- Instaurer l'autorité de l'Etat dans la zone en épargnant la population contre toute sorte de violation des droits humains et mettre fin à l'activisme des groupes armés
- Réhabiliter les routes pour permettre l'accessibilité dans la zone et aux populations d'écouler les produits agricoles vers les marchés de consommation mais aussi d'accéder aux aides humanitaires.

9.2.4. Aux partenaires techniques et financiers

- Au **FHRDC** de poursuivre le financement des activités de Lutte AntiMines en faveur les populations retournées, déplacées et hôtes affectées par les conflits armés dans les territoires les plus affectés du Sud-Kivu et Maniema.
- Au **Cluster Protection** de mener les plaidoyers pour que les activités de la lutte antimines obtiennent des fonds en faveur des populations affectées par les conflits armés au Sud Kivu et au Maniema pour que celles-ci parviennent à entrer en possession de leurs terres afin de subvenir à leurs besoins vitaux.

- A l'**UNMAS/MONUSCO** de continuer à accompagner les organisations de lutte antimines et à plaider pour la formation technique des animateurs/enquêteurs et procéder dans l'urgence à la démolition des zones ou engins découverts afin d'épargner la population de Fizi et Kabambare aux accidents dus aux restes explosifs de guerre dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge.
- Au **CCLAM-Kinshasa** de faire un plaidoyer au gouvernement central d'intégrer les activités de la lutte antimines dans le budget national pour couvrir les différents problèmes et gaps constatés lors de l'exécution des activités de l'action contre les mines.

11. CONCLUSION

Au terme du projet n° 12061 implémenté dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge établie dans le territoire de Fizi, il a été observé que les conditions de vie difficiles que mène la population est la conséquence de multiples conflits armés et des guerres à répétition.

Après évaluation des indicateurs, il a été constaté que les réalisations sont supérieures aux prévisions (115,7%), ce qui nous pousse à retenir que l'objectif de contribuer à la réduction des Risques d'accident dus aux Mines et Restes Explosifs de Guerre dans la zone de retour en faveur des retournées et des populations hôtes affectées par les conflits armés dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge, est atteint.

Eu égard à ce qui précède, ADIC propose de poursuivre les actions ci-après avec l'appui du partenaire FHRDC, les séances de sensibilisation, enquêtes non techniques et assistance des victimes de mines/REG ainsi que les personnes en situation de handicap les plus vulnérables dans les zones de santé de Kimbi-Lulenge, Salamabila, Fizi, hauts plateaux de Minembwe et d'Itombwe.

Enfin, les orientations et les activités réalisées dans l'action contre les mines dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge rencontrent les besoins ressentis par les différentes couches de populations ciblées dans le projet et appuient non seulement l'effectivité des activités de paysans, mais encore les diverses interventions des humanitaires dans cette partie du territoire de Fizi venant de troubles armés.

Fait à Bukavu, le 15/05/2020

Pour ADIC-asbl



Christophe ASUKULU
Coordinateur National

ANNEXES

1. TABLEAU DES RESULTATS DES ACTIVITES DU PROJET D'EDUCATION AUX RISQUES DES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE DANS LA ZONE DE SANTE DE KIMBI LULENGE EN TERRITOIRE DE FIZI

Outcomes (Effets)	Indicateurs	Commentaires
<p>Outcome 1</p> <p>Les risques d'accident dus aux mines et REG sont réduites dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge, les populations adoptent un comportement sûr et vivent dans un environnement sans danger.</p>	RAS	RAS
<p>Output 1</p> <p>12500 retournés et 614 populations hôtes de la zone de santé de Kimbi-Lulenge sont sensibilisées et éduqués sur les risques des mines et REG et adoptent un comportement sûr face à la présence de mines et REG dans un environnement post-conflits aux restes explosifs de guerre</p>	<p>- Nombre des femmes, hommes, filles et garçons ayant reçus les sessions d'ERM ;</p>	<p>A. Populations retournées : Hommes : 3510, Femmes : 3400, Garçons : 3808, filles : 3749 Total : 14467/12500, soit 115,7%</p> <p>B. Populations Hôtes : Hommes : 198, Femmes : 179, Garçons : 188, filles : 144 Total : 709/614, soit 115,5%</p> <p>Synthèse Générale des réalisations de personnes sensibilisées : Femmes : 3579/2885, soit 124% ; Hommes : 3708/2361, soit 157% ; Filles : 3893/4291, soit 90,7% ; Garçons : 3996/3577, soit 111,7% ; Total : 15176/13114, soit 115,7%</p>
	<p>- 13114 personnes sont sensibilisées sur l'ERM/REG et ont adopté un comportement sûr ;</p>	<p>Le nombre des personnes sensibilisées étant de 15176, dans l'objectif de se rendre compte du nombre des personnes ayant adopté le comportement sûr, une enquête menée dans les villages de la zone de santé de Kimbi-Lulenge pour savoir le niveau de compréhension du message de sensibilisation aux risques de mines et REG pour le changement de comportement. Sur base d'un échantillon de 135</p>

	personnes sélectionnées au hasard et enquêtées dans différents villages de la zone, représentant 15176 bénéficiaires d'ERM, 129 (95,4%) personnes interrogées ont parfaitement répondu à l'ensemble de questions posées lors de l'exécution de l'enquête. Ce qui nous pousse à conclure que la population bénéficiaire des activités d'éducation aux risques des mines et restes explosifs de guerre, estimée à 14493 personnes soit les 95,4 % adoptent un comportement positif.
- 220 sessions d'ERM sont tenues ;	274 sessions d'ERM ont été animées dans les communautés et dans les écoles de la zone de santé de Kimbi-Lulenge, soit 124,5% de réalisation.
- 30 autorités politico-administratives locales sont formées et informées sur l'ERM/REG ;	30 autorités locales (dont 25 hommes et 5 femmes) de toutes tendances confondues des trois secteurs établis dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge ont été formées et informées sur la portée et l'esprit du projet.
- 13114 personnes ayant reçu les sessions d'ERM ont changé le comportement ;	Sur base d'un échantillon de 135 personnes sélectionnées et enquêtées dans différents villages de la zone de santé de Kimbi-Lulenge, représentant 15176 bénéficiaires d'ERM, 129 (95,5%) personnes interrogées ont parfaitement répondu à l'ensemble de questions posées lors de l'exécution de l'enquête. Cela conclue que les bénéficiaires des activités d'éducation aux risques des mines et restes explosifs de guerre, estimés à 14493 personnes soit les 95,5% adoptent un comportement responsable face aux engins explosifs.  RAPPORT DES RESULTATS D'ENQUE
- 10 comités locaux sont créés, formés et installés en raison de 10 personnes par comité.	10 comités locaux de lutte Antimine ont été créés, formés, installés et appuyés dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge respectivement dans les secteurs de Ngandja et Lulenge en territoire de Fizi, et de Babuyu dans le territoire de Kabambare. Chaque comité est composé de 10 membres faisant un total de 100 personnes parmi lesquels 60 hommes et 40 femmes.

Output 2 90 zones dangereuses Enquêtées, marquées et rapportées	- nombre de personnes accédant à la terre ventilée par sexe ;	Au total 8428 cultivateurs et Orpailleurs de populations des aires de centres de santé de Lubondja, de Misisi et de Lulimba ventilées par sexe : 4803 femmes et 3625 hommes ont eu accès à la terre sans risque suite aux opérations EOD exécutées par TDI sous la supervision de l'UNMAS et CCLAM avec l'accompagnement des membres des CL-LAM. Toutefois, 1375 m² ont été déclarés sans risque pour les activités agricoles et aux creuseurs; des routes accessibles ; de pâturages accessibles aux éleveurs et des communautés (écoles, Centres de Santé et habitations) déclarées accessibles par leurs propriétaires.												
	- 90 zones dangereuses sont enquêtées et marquées	Au cours de la période de l'exécution des activités du projet : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 122 Zones dangereuses ont été enquêtées, marquées et rapportées. ✓ 55 ZD d'elles ont été nettoyées par l'équipe EOD de TDI/UNMAS en raison de 70 engins explosifs et 62 cartouches des petits calibres détruits; ✓ 67 Zones dangereuses restent à nettoyer ; ✓ 11 Zones dangereuses ont été annulées. ✓ 101 alertes restent à vérifier 												
Output 3 80 personnes victimes des mines et personnes vivant avec handicap ont bénéficié d'une assistance socio-économique et scolaire.	- nombre de personnes victimes de violation de leurs droits fondamentaux, ventilé par âge et sexe ayant bénéficié d'une assistance intégrée ;	80 personnes victimes de violation de leurs droits fondamentaux, ventilé par âge et sexe ayant bénéficié d'une assistance intégrée <table border="1" style="width: 100%; text-align: center; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #f4a460;"> <th>HOMMES et GARCONS</th> <th>FEMMES et FILLES</th> <th>GARCONS et FILLES (- 18 ans)</th> <th>ADULTES (18-59 ans)</th> <th>PERSONNES AGEES (+ de 59)</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>46</td> <td>34</td> <td>20</td> <td>55</td> <td>5</td> <td>80</td> </tr> </tbody> </table>	HOMMES et GARCONS	FEMMES et FILLES	GARCONS et FILLES (- 18 ans)	ADULTES (18-59 ans)	PERSONNES AGEES (+ de 59)	TOTAL	46	34	20	55	5	80
	HOMMES et GARCONS	FEMMES et FILLES	GARCONS et FILLES (- 18 ans)	ADULTES (18-59 ans)	PERSONNES AGEES (+ de 59)	TOTAL								
46	34	20	55	5	80									
- 60 personnes (désagrégées par sexe et âge) ont bénéficiées d'une assistance économique ;	60 personnes ont eu l'assistance économique parmi lesquelles 45 personnes dont 27 Hommes, 14 Femmes, 1 Garçon et 3 Filles ont bénéficié du petit commerce, et 15 personnes dont 10 Hommes, 4 Femmes, 1 Garçon et 0 Fille ont eu l'élevage du petit bétail (Chèvres).													

		HOMMES et GARCONS	FEMMES et FILLES	GARCONS et FILLES (- 18 ans)	ADULTES (18-59 ans)	PERSONNES AGEES (+ de 59)	TOTAL
		46	34	20	55	5	80
	- 20 personnes (désagrégées par sexe) ont bénéficié d'une assistance scolaire ;	20 enfants à l'âge scolaire dont 7 Garçons et 13 Filles ont eu l'appui scolaire.					
	- 80 personnes assistées déclarent être satisfaites.	Au moyen de l'enquête effectuée et témoignages recueillis auprès des bénéficiaires, 75% des bénéficiaires de la réinsertion socioéconomique ont déclaré être satisfaits de l'assistance socioéconomique.					

2. TABLEAU SYNTHETIQUE DE RESULTAT ERM & NTS STATISTIQUE DESAGREGEE DES BENEFICIAIRES D'ERM

3. LES ANNEXES SUR LES ACTIVITÉS D'ASSISTANCE :

- Liste des bénéficiaires d'assistances pour le petit commerce, élevage et appui scolaire
- Fiches de distribution des kits (Petit commerce, Elevage des chèvres et Appui scolaire)